

Inscriptions à la MJC Le Sterenn

Rue Jacques Prévert - Trégunc

MJC - 02 98 50 95 93

ALSH - 02 98 50 41 53

www.mjctregunc.fr



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE !



INSCRIPTION Vacances d'Hiver

Du lundi 7
au
vendredi 18 février 2022

Accueil de loisirs Passerelle

Horaires d'accueil de la MJC

Période scolaire

Mardi

14h à 18h30

Période vacances

Du mardi au vendredi
9h à 12h et 14h à 18h30

Du mercredi au vendredi
9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi
10h-12h

Horaires d'accueil et départ à l'ALSH

7h30-9h30 : Accueil des enfants

Ouverture possible à 7h, sur demande à l'accueil de la MJC

11h45-12h : Accueil / Départ des enfants

13h30-14h : Accueil / Départ des enfants

16h45-19h : Départ des enfants



ENFANCE, JEUNESSE, VIE SOCIALE

3-12 ANS

RENSEIGNEMENTS

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 7 février			
Mar. 8 février			
Mer. 9 février			
Jeu. 10 février			
Ven. 11 février			
Lun. 14 février			
Mar. 15 février			
Mer. 16 février			
Jeu. 17 février			
Ven. 18 février			

TARIFICATION MODULEE

Des tarifs modulés en fonction des revenus de votre foyer (nous fournir votre avis d'imposition)

Revenus	Journée	Demie journée
Inférieurs à 16000€	4€	3€
Entre 16000 et 30000€	7€50	5€50
Entre 30000 et 43000€	12€50	7€50
Plus de 43000€	13€50	8€

- Tarif repas : 3,55€
- 1€ sera retiré par journée et par enfant, dès 2 enfants ou + inscrits à l'ALSH
- Si vous annulez la réservation le jour même, merci de nous prévenir avant 9h en téléphonant à l'ALSH au 02 98 50 41 53 ou à la MJC au 02 98 50 95 93.



RÈGLEMENT

- ⇒ Date limite d'inscription le samedi de la semaine précédente.
- ⇒ Si le quota des places disponibles est atteint, les inscriptions pourront être refusées.
- ⇒ Toute inscription est définitive et sera facturée.
- ⇒ En cas d'annulation pour raisons médicales, seul un certificat médical permet le remboursement de(s) la journée(s).
- ⇒ **Règlement à l'inscription**